



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article542>

Quelle sera la place de l'enseignement technologique dans la réforme voulue par L Chatel ?



s luttes - Second degré -
Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2009

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

La situation actuelle :

quelques données (sources : MEN 2009)

Répartition des quelques 520 000 bacheliers 2008, en %								
bacs généraux	bacs technologiques	bacs professionnels						
54%	26%	20						
Répartition par série, en %								
S	ES	L	STG	STI	SMS	autres	Services	Produits
52	31	17	51	23	16	10	55	45

À la rentrée 2008, environ 11 % des élèves de 1ère et Tale en série S, avait choisi l'option SI.

Place de l'enseignement technologique dans le système éducatif actuel :

A l'observation des tableaux ci-contre et après quelques calculs, sur 100 bacheliers de la session 2008, 6 avaient suivi une filière STI (Sciences et Technologies industrielles) et 3 une filière S-SI (Scientifique-Sciences de l'Ingénieur). Ces bacs, choisis parce qu'ils ont une coloration fortement technologique, attirent donc près d'un élève sur dix.

Les Secondes générales et technologiques : A la rentrée 2008, sur 100 élèves accédant en Seconde GT, près de 40 prennent au moins 1 option de détermination technologique (3h) et 7,6 en prennent deux. Ce recrutement, globalement stable sur les 10 dernières années, montre l'intérêt des élèves et des familles pour les filières technologiques de lycée.

La réforme Chatel :

(sources : conférence de presse du ministre, 19/11/2009)

Spécificités de la Seconde réformée (La spécification « Générale et technologique » de la classe de 2nde a disparu) :

- La discipline **SVT** (1,5h/semaine, -0,5 par rapport à la situation actuelle) est devenue **obligatoire**. Dans le système actuel, un élève qui choisissait deux enseignements technologiques de détermination se voyait dispensé de cet enseignement.
- L'un des **enseignement d'exploration**, est **obligatoirement à caractère économique** (SES ou Économie appliquée à la Gestion, 1,5 h/semaine). Ainsi, contrairement à ce que dit le Ministère, l'élève n'aura pas le libre choix de deux disciplines d'exploration mais seulement d'une seule puisque l'une d'elle est imposée.
- Le second **enseignement d'exploration** (1,5 h/semaine) peut être, **éventuellement**, une discipline technologique. Les intitulés des "enseignements d'exploration" ne reprennent pas ceux des "enseignements de détermination" L'horaire étant divisé par 2, il y aura donc de nouveaux programmes (quels en seront les contenus ?), de nouveaux

équipements. Quelle sera la structure pédagogique : petit groupe ou classe entière ? Quid de la formation des profs ? Comment les enseignements d'exploration se répartiront-ils entre les lycées d'un même bassin, le ministère est-il prêt à financer la création de labos dans tous les lycées ?

- ▶ Une **"Option"** (3h) est inscrite sur la grille des enseignements, strictement aucune explication quant à la nature de cette option. Un oubli, sans doute !

La Seconde prend ainsi un caractère fortement généraliste, puisqu'un élève, dans le système actuel, qui avait choisi deux enseignements de détermination technologiques (2x 3h) était dispensé de SVT. Avec la réforme, il n'a plus ce choix et on lui impose 2x 1,5 h d'enseignements généraux (SVT et, par exemple, SES) et on lui propose seulement 1,5 h d'enseignement technologique.

Pour un élève qui souhaite suivre une formation technologique, la perspective de ne faire qu'1,5 h de technologie par semaine et ... 27 h d'enseignement général risque de le dissuader d'entrer dans cette nouvelle Seconde. On peut sans doute imaginer que les stratégies du ministère ont pris en compte cette éventualité et ont fait le pari d'une orientation par défaut de cet élève vers la Seconde professionnelle (Bac pro 3 ans).

Ce même élève qui ne souhaitera pas aller en seconde professionnelle se verra privé de la culture technologique dont il aura besoin, et "perdra son temps" dans d'autres disciplines. En 1ère S SI ou STI, le retard accusé en Seconde devra être rattrapé.

En observant la place "peau de chagrin" des enseignements technologiques en Seconde, on comprend mieux pourquoi la mention GT a été supprimée. La "Véritable classe de détermination" annoncée crânement par le Ministre est donc un leurre.

Pourquoi cette réforme ?

Bien que le Ministre se retranche vers l'affirmation d'une réforme à moyens constants, tout, dans ce qui est annoncé converge vers l'objectif de supprimer des postes. Mais comment faire pour mettre en oeuvre ces suppressions ?

- ▶ L'argument de la baisse démographique en lycée ne peut plus être avancé par le Ministère : à la rentrée 2012, cette baisse s'achève. Par ailleurs, le système de "clé de répartition" permettant de convertir des postes en HSA, même s'il est reconduit chaque année, a atteint son rendement maximum.
- ▶ La réforme, avec ses regroupements d'élèves au sein de structures pédagogiques décloisonnées (enseignements "communs", groupes de langues, heures de dédoublement globalisées, rapprochement des enseignements général et technologique, etc.) prétend mettre l'élève au centre des préoccupations. Il n'en est rien : le **regroupement**, dans tous les domaines, devient LA solution. Comment croire qu'un élève y trouvera des conditions d'études plus favorables ?
- ▶ La situation difficile que traversent les filières STI (Sciences et Technologies Industrielles) offre une excellente opportunité pour supprimer des postes.

On constate aujourd'hui une inégalité patente de traitement, en matière de Communication, entre les filières STI et la filière professionnelle qui propose le nouveau Bac pro 3 ans. Avec leurs durées d'études identiques, le même intitulé de leurs diplômes et la possibilité, pour les bacheliers professionnels, d'intégrer les Sections de Technicien Supérieur, les deux filières sont clairement mises en concurrence.

Ainsi, au lycée Mendès France d'Épinal, labellisé lycée des métiers en 2005, **on observe** :

- ▶ un **tarissement régulier du niveau de recrutement en Seconde** (- 22 % en 3 ans, soit 62 élèves) alors que les autres lycées de la ville conservent ou améliorent le leur. La faiblesse du flux en 2nde GT rend bien évidemment problématique "l'alimentation" en élèves des filières technologiques pré et post bac proposées au lycée. Outre l'avantage qu'il a pu tirer d'une telle situation en matière de postes, le Rectorat, par une moindre utilisation des locaux, a sans doute préparé l'arrivée d'élèves de l'enseignement professionnel (cf. ci-dessous).
- ▶ **des orientations massives vers les filières S** - surtout S SVT- par manque de sélection rigoureuse en conseils

de classe et pour éviter de mécontenter les parents des élèves ; ces orientations se font au détriment des filières STI.

► **l'accueil**, dans les locaux de Mendès, **d'une Section d'Enseignement Professionnel** d'environ 140 élèves depuis la rentrée 2009 : l'administration a dit vouloir "profiter de la dynamique de la mise en place du Bac pro 3 ans" pour créer cette structure. Vu du rectorat, le regroupement des élèves et des Personnels ne pourra qu'engendrer de nouvelles économies.

Les programmes des nouveaux bacs STI, qui devaient entrer en vigueur à la rentrée 2009, n'ont finalement pas été mis en oeuvre. Ils consacraient pourtant déjà, dans les disciplines technologiques, une réduction de l'enveloppe horaire de près de 2h30. Pourquoi le cabinet Chatel ne reprend-il pas ces programmes ? Réfléchit-il à la possibilité d'aller plus loin, en faisant disparaître des filières qu'il présentera comme étant à l'agonie ? Si tel était le cas, de très nombreux postes devraient être supprimés : à l'heure actuelle, en effet, chaque niveau de STI requiert un volume horaire de 17 ou 18h30 d'enseignement technologique.

Quel avenir pour l'enseignement technologique ?

Le "rééquilibrage" entre les filières générales et technologiques, annoncé par le Ministère, est bien mal engagé : **La réforme du lycée met au rang de gadget la formation technologique en Seconde** et reste étrangement silencieuse sur le devenir des filières STI. Dans le même temps, alors que les filières STI ont du mal à recruter, **le ministère concentre sa communication sur la promotion des bacs pro 3 ans**. La concomitance de ces situations font clairement **craindre l'abandon de la filière technologique industrielle dans le second cycle**.